

# DIRECTIVES POUR LES CHAMPIONNATS GENEVOIS DE GROUPES ET INDIVIDUELS EN 2021

**Championnat Genevois de Groupes :** (estampille avec logo ASGT en bleu écriture noire)

Les tirs qualificatifs des championnats de groupes A/D/E ont lieu du **15 mars 2021 au 1 mai 2021**

- Un tireur ne peut prendre part qu'à l'un des concours A, D ou E. Licence A dans une société de l'ASGT.
- **Avant** le début des tirs, la composition du groupe doit figurer sur la feuille récapitulative, des qualifications du groupe (feuille rose).
- Le tir qualificatif peut être cumulé avec le concours individuel de la FST. Mettre l'estampille sur la feuille FST.
- Possible de faire un groupe JT ou mixte.
- Maximum 2 groupes par société en A, 4 groupes par société en D et en E sont admis pour la finale.
- Pour organiser une finale, il faut qu'au moins 5 groupes de 2 sociétés par catégorie tirent les qualifications.

La finance d'inscription aux tirs de qualifications des championnats de groupes est de **CHF 10.- par groupe**. Puis 10.- par tireur qui participe à la finale des Championnats Genevois de Groupes.

Délais du retour des feuilles\* au responsable ASGT le : **1 mai 2021**

\*Feuilles récapitulatives des résultats du groupe avec feuilles du concours ind FST avec estampille ou feuilles de stand avec estampille. Retourner également toutes les estampilles non utilisées.

**Toutes les estampilles non rendues seront facturées.  
Passé le délai les résultats seront considérés comme nuls.**

Les finales auront lieu le **samedi 15 mai 2021** à Bernex. Groupes A et D 08h30 Groupes E 14h00

\*\*\*\*\*

## **Championnat Genevois Individuel et maîtrises :**

(champ GE ind : estampille carré avec logo ASGT écriture en noire/ maîtrise: estampille jaune avec l'écriture en noire)

Les tirs qualificatifs du Championnat Genevois Individuel A/D/E et tir de maîtrise ont lieu du :

**30 avril 2021 au 14 août 2021**

- Un tireur peut tirer les six programmes A, D et E. Licence A dans une société de l'ASGT.
- Il faut que 6 tireurs au minimum tirent les qualifications du championnat Genevois individuel pour organiser une finale, il faut que 4 tireurs au minimum confirment leurs présences pour qu'elle ait lieu.
- Au minimum 6 tireurs et au maximum 22 tireurs sont qualifiés par finale.
- Possible de cumuler les qualifications champ GE ind, maîtrise et/ou décentralisé Suisse.

Finance : Selon indication sur la feuille de qualification

Délais du retour des feuilles au responsable ASGT : **14 août 2021**

Retourner toutes les estampilles utilisées ou non utilisées. Les estampilles non retournées seront facturées.

Les finales auront lieu à Bernex les :

**E1 samedi 25 sept. 9h30/ A1 Samedi 25 sept. 14h00**

**D2 samedi 2 oct. 9h30 / A2 samedi 2 oct. 14h00**

**D1 samedi 9 oct. 9h30 / A3 samedi 9 oct. 14h00**

\*\*\*\*\*

## **Concours individuel FST :**

Les concours individuels de la FST, programmes A/D/E, ont lieu du : **15 mars 2021 au 30 sept. 2021**

- Un tireur peut tirer les deux programmes A et D/E. Licence A dans une société de l'ASGT.
- Le concours individuel de la FST peut être cumulé avec le tir qualificatif du championnat, genevois de groupes (utilisez la feuille FST + estampille de groupe).

Finance de participation : **CHF 13.-** (6.50 FST, 1.- ASGT, 5.50 Sté organisatrice).

Une facture vous sera donc envoyée pour un montant de 7,50/tireur par l'ASGT.

Délais du retour des feuilles Concours individuel FST au responsable ASGT : **30 sept. 2021**

Retourner toutes les feuilles, utilisées ou non, ainsi que les maculées. Les maculées seront facturées CHF 0.50 par l'ASGT.